

AVIS N° 199 - 2018 / BRVM / DG

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU SENEGAL

Emprunt obligataire "SENELEC 6,50 % 2018-2025"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'Emprunt "SENELEC 6,50 % 2018-2025" admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 15 janvier 2019**.

La Société Nationale d'Electricité du Sénégal (SENELEC) est une société anonyme de droit sénégalais, créée le 05 juillet 1983. Son siège social est situé à Dakar au Sénégal.

Dans le cadre de son développement et de sa croissance, la SENELEC a mis en place un plan stratégique dénommé « PLAN YEESAL SENELEC 2020 ».

Pour financer le premier volet de ce plan stratégique, la SENELEC a mobilisé des ressources sur le Marché Financier Régional à travers un emprunt obligataire.

La diffusion des titres "SENELEC 6,50 % 2018-2025" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 20 février au 20 mars 2018.

A l'issue de cette opération, 3 825 000 obligations "SENELEC 6,50 % 2018-2025" pour un montant total de 38 250 000 000 FCFA ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

La date de jouissance desdites obligations est le **27 mars 2018**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.